

DECRET N° 2000-628 DU 12 DECEMBRE 2000

Portant approbation des états financiers
du Centre Béninois du Commerce
Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos
au 31 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 98-427 du 25 septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 88-69 du 15 janvier 1988 portant approbation des Statuts du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 novembre 2000 ;

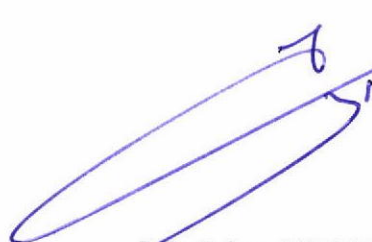
DECRETE :

Article 1er. – Sont approuvés, les états financiers du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 12 décembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



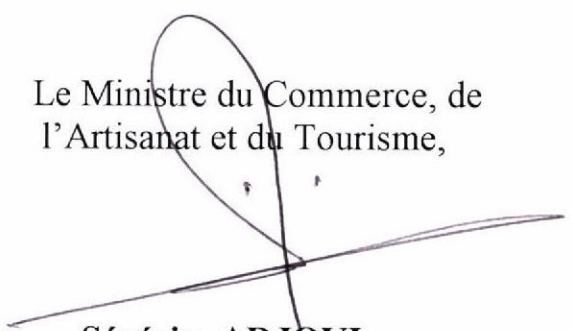
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,



Séverin ADJOVI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MCAT 4 MFE 4 AUTRES MINISTRES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-